

Appel à manifestation d'intérêt pour l'occupation temporaire de la pointe du Continental



La Régie Foncière de la Ville de Bruxelles lance un appel à manifestation d'intérêt pour l'occupation temporaire de la pointe du Continental, un bâtiment emblématique situé sur la Place De Brouckère, dans la perspective des boulevards du Centre. Ces espaces sont proposés aux initiatives visant à l'activation de ce bâtiment en lien avec l'espace public qui le borde.

La transformation de la pointe du Continental nécessite l'élaboration d'un projet (études, permis, ...) qui devrait durer de 12 à 18 mois minimum.

La reconversion de cette partie du bâtiment permettra à terme d'accueillir des commerces, activités productives et bureaux.

Début 2023, les services de la Ville de Bruxelles présents sur le site libéreront les espaces. Une phase d'occupation temporaire sera lancée dont l'objectif est d'activer le lieu dans le respect de sa valeur symbolique. Des surfaces brutes pour un total de 3.725 m² seront disponibles.

Afin de rétablir une fonction historiquement implantée à cet endroit, il est demandé de prévoir une activité Horeca au rez-de-chaussée. Le projet économique sera innovant et ancré dans une dynamique locale circulaire et/ou solidaire. Les différentes activités économiques pourront prendre place au sein du projet.

Des visites seront organisées. Le candidat doit s'inscrire préalablement.

Les candidats intéressés peuvent se manifester en envoyant un dossier [jusqu'au 14 novembre 2022 à 14h](#). Les modalités de l'appel peuvent être obtenues sur simple demande.

Contact : Regie.immo@brucity.be